

Le questionnaire est-il confidentiel ?

Oui. Cette enquête respecte la loi sur la protection des données à caractère personnel, dite règlement général sur la protection des données (RGPD). L'enquêteur vous demandera les noms et prénoms des personnes de votre ménage ayant répondu au questionnaire mais, en fin d'enquête, toutes les informations nominatives seront détruites.

Les résultats seront donc traités de manière totalement anonyme et aucune exploitation commerciale ne pourra en être faite.

Vos réponses nous intéressent dans le seul but statistique.

- CONTACTS -

Bureau de Gestion de l'EMC² Région Guadeloupe

102 Centre Saint John Perse - IFACOM
60/70 Quai Ferdinand de Lesseps
97110 Pointe à Pitre
Tél : 05 90 60 84 65
Mail : emc2.guadeloupe@test-sa.com

Direction des transports Région Guadeloupe

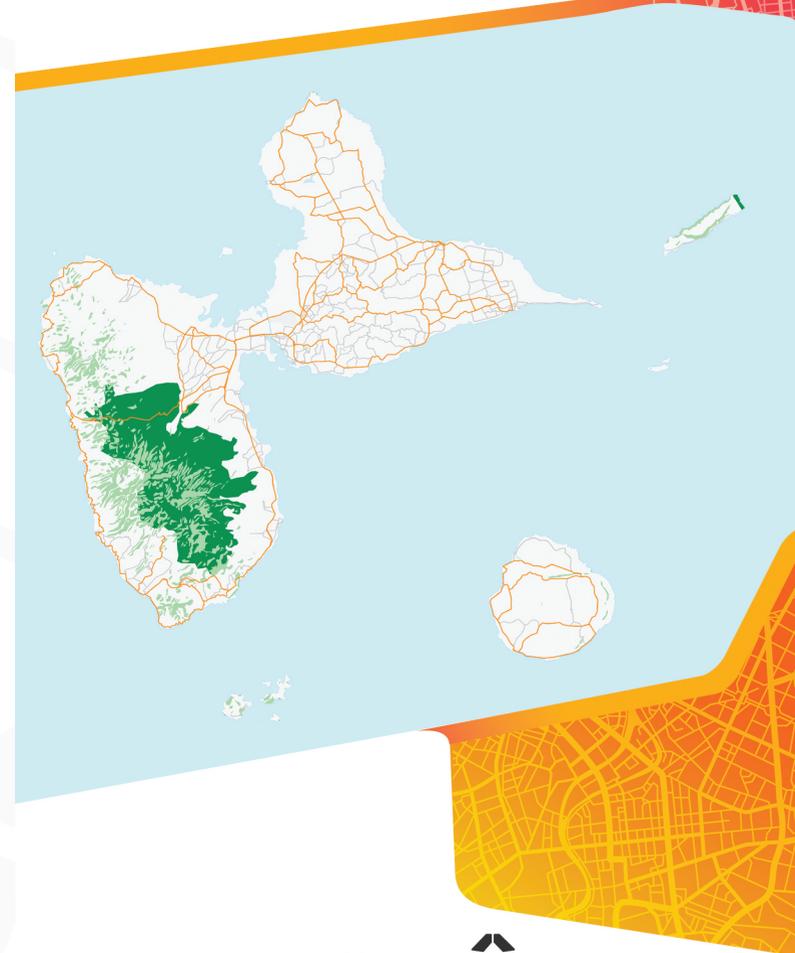
transport.interurbain@cr-guadeloupe.fr

 www.regionguadeloupe.fr

  RegionGuadeloupe

 CRGuadeloupe

 Région-Guadeloupe



ENQUÊTE MOBILITÉ

— GUADELOUPE —

DE DÉCEMBRE 2019 À MAI 2020

*Une étude sur les déplacements du quotidien
à l'échelle de la Guadeloupe*



La Région Guadeloupe, en partenariat avec l'État, l'ADEME et l'Europe (FEDER), réalise de décembre 2019 à mai 2020, une étude sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du territoire. Cette enquête mobilité certifiée Cerema (Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) est menée pour la première fois en Guadeloupe à l'échelle de tout le territoire, elle sera réalisée par la société TEST SA qui vous contactera si vous êtes tiré au sort.

Qu'est-ce qu'une enquête mobilité certifiée Cerema (EMC²) ?

Il s'agit d'une enquête réalisée tous les dix ans environ, concernant les déplacements quotidiens des habitants. Les résultats permettront de connaître précisément les pratiques de déplacements des habitants (à pied, à vélo, en voiture, en transports en commun, en bateau, etc.). Ce sont des données précieuses pour mesurer les évolutions des comportements et mieux organiser la mobilité de demain sur notre territoire.



Quelles sont les questions posées ?

Les renseignements que vous voudrez bien fournir nous seront très utiles pour connaître vos préoccupations en matière de déplacements et étudier les améliorations à apporter aux transports en commun, à la circulation des automobiles, aux trajets en deux-roues ou à pied.

Elles portent sur la description des déplacements quotidiens, les motifs de déplacements (travail, loisirs, achats, etc.) et sur les modes de transport, utilisés la veille.

Qui sera interrogé ?

Près de 2500 ménages seront sélectionnés par tirage au sort, pour participer à cette enquête en face à face à leur domicile, sur l'ensemble du périmètre de l'archipel.

Comment se déroule l'enquête ?

Si votre ménage est tiré au sort, l'enquêteur de la société TEST prendra contact avec vous muni de sa carte professionnelle, en se rendant à votre domicile, vous serez prévenu par courrier environ deux semaines avant l'entretien, vous conviendrez d'un rendez-vous avec l'enquêteur du mardi au samedi.

Durant l'enquête à votre domicile, toutes les personnes du ménage âgées de 5 ans et plus répondront à un questionnaire sur les déplacements effectués la veille.

Combien de temps faut-il pour répondre aux questions ?

La durée de réponse au questionnaire pour tout le foyer varie de 30 à 45 minutes.